



Motion d'actualité du 29^{ème} Congrès de la CGT-INRAE

Le 29^{ème} congrès de la CGT-INRAE vient de se tenir du 7 au 10 Novembre 2023 à Sète, alors que le gouvernement Macron-Borne enclenchait un enième 49.3 pour faire passer en force son projet anti-social de loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) et que s'intensifiaient les bombardements à Gaza.

Face à l'inflation galopante qui frappe toute la population alors que les profits des grands groupes capitalistes ne cessent d'augmenter tout comme les cadeaux fiscaux qui leur sont faits par le gouvernement, elles et ils ont exigé une augmentation immédiate de la valeur du point d'indice fonction publique de 10% au titre de 2023 et 15% en 2024, en dénonçant la mise en place de primes individualisées de toutes sortes qui divisent les salariés et fragmentent les collectifs de travail. **Le congrès a réitéré l'exigence de l'abrogation de loi sur les retraites imposée elle aussi à coups de 49.3 contre la volonté de la masse de la population.**

Les délégués venus de la plupart des centres INRAE de métropole et d'Antilles-Guyane, ont fait le constat de la dégradation continue de l'emploi public à l'INRAE, avec une baisse de 235 titulaires et la montée de la précarité depuis la fusion INRA-IRSTEA et la promulgation de la LPR. Dans le même temps, la modification de la structure des emplois, où les personnels techniques (AT et TR) sont devenus minoritaires par rapport aux ingénieurs, met à mal le dispositif de recherches expérimentales qui faisait la singularité et la force de l'INRAE. **Le congrès exige donc l'abrogation de la LPR et de ses dispositifs de précarité (chaires juniors, « CDI »-CDD de mission), le recrutement annuel de 1000 titulaires a minima dans toutes les catégories, de l'agent technique au Directeur de Recherche, avec un effort plus important dans le recrutement de personnels techniques, et la titularisation de tous les non-titulaires sur fonctions pérennes.**

Alors que le Ministère s'apprête à annoncer de nouvelles mesures de restructuration de l'ESR suite au rapport Gillet, le congrès s'est prononcé contre la transformation de l'INRAE en agence de programmes, qui ne peut que rajouter une couche supplémentaire d'appels d'offres au lieu d'assurer un financement garanti d'Etat aux unités leur permettant d'effectuer leurs recherches en toute indépendance. **Le congrès exige ainsi le rétablissement d'un financement d'Etat prédominant pour les unités avec la suppression de l'ANR et la réattribution aux unités de ses fonds dédiés à la recherche sur projets.**

Le congrès a réaffirmé sa volonté de voir abrogée la loi Dussopt de transformation de la Fonction Publique qui a supprimé les prérogatives des CAP pour les avancements et mobilités et exige le rétablissement de ces prérogatives. **Dans le même temps, le congrès dénonce le mépris avec lequel la DG INRAE traite les représentants des personnels dans ces instances.**

Près de 1000 personnels de l'INRAE ont déjà signé la pétition lancée pour soutenir le mouvement initié par un collectif d'administratifs (gestionnaires d'unité, de services d'appui à la recherche et de services centraux de l'INRAE), visant à instaurer des moyens et des conditions de travail dignes pour ces personnels. **Le congrès appelle les personnels à s'emparer dans tous les centres de cette pétition pour imposer à la Direction Générale un moratoire sur le déploiement des outils**

SIFAC pour la gestion financière et NOTILUS pour les missions, dont les personnels du CNRS font en ce moment l'expérience de ses effets désastreux.

Le congrès s'est enfin prononcé pour un cessez-le-feu immédiat, l'arrêt des bombardements et la levée du blocus de Gaza.

- *Motion votée à l'unanimité*

Syndicat National CGT-INRAE : RD 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole

Tél : 01.39.53.56.56 –Mail : cgt@inrae.fr

Document réalisé le 10 novembre 2023 consultable <https://inrae.ferc-cgt.org/>
